



Chaque élève **en possession d'un titre de transport scolaire délivré par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et valide pour l'année scolaire 2021-2022** peut se faire charger, moyennant un paiement de 5 €, le « Pass Réseau » auprès d'une agence commerciale du réseau.

Ce Pass permet l'accès à l'ensemble des lignes régulières du réseau pendant la durée de l'année scolaire. La validité de ce titre s'étend jusqu'au **15 septembre 2022** et couvre également toute la période estivale.

À NOTER Pour les élèves mineurs, la présente autorisation parentale doit être obligatoirement complétée et remise au transporteur lors de la démarche en agence pour la délivrance du Pass.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

Père, Mère, responsable légal de l'enfant (nom, prénom)

Né(e) le/...../.....

Adresse

.....

Téléphone

Autorise mon enfant à faire charger auprès du transporteur

le Pass Réseau gratuit pour l'accessibilité à toutes les lignes régulières du réseau Cars Région Loire.

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature obligatoire du responsable légal

À

le